

à Montreuil, le 7 septembre 2021

à Monsieur Jean-Michel BLANQUER  
Ministre de l'Éducation Nationale  
de la Jeunesse et des Sports  
110 rue de Grenelle  
75357 PARIS 07 SP

Copie à : Monsieur Vincent SOETEMONT  
Directeur Général des Ressources Humaines

Objet : Réponse de la FNEC FP-FO concernant le plan de requalification pluriannuel de la filière administrative

Monsieur le ministre,

Notre fédération et son syndicat des personnels administratifs ont pris connaissance du relevé de décisions relatif au plan de requalification pluriannuel de la filière administrative au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, transmis aux organisations syndicales le 31 août 2021. En réponse à la sollicitation de vos collaborateurs, nous vous indiquons par ce courrier que Force ouvrière n'apportera pas son soutien et ne signera pas ce plan.

Dans un premier temps, exclus des annonces du « Grenelle de l'Éducation », les personnels administratifs attendent notamment :

- Une revalorisation significative de leurs salaires, à la hauteur des pertes de pouvoir d'achat subies
- L'augmentation des possibilités d'évolution de leurs carrières
- L'amélioration de leurs conditions de travail considérablement dégradées par des dizaines de milliers de suppressions de postes.

Avec le plan que vous nous présentez, le compte n'y est pas. Au contraire, nous constatons que les quelques revalorisations promises - qualifiées de « significatives » dans le document que vous soumettez à notre avis - ne concerneront qu'une partie des agents. Selon nos calculs, seuls 81% des ADJENES, 68% des SAENES, 52% des Attachés, soit 71% des personnels de la filière administrative seraient susceptibles d'être concernés par une revalorisation indemnitaire pour un gain mensuel moyen de 43,14 euros. Nous rappelons que la seule revalorisation du point d'indice, si elle avait suivi l'inflation depuis 2000, aurait dû permettre à chaque agent de recevoir un salaire indiciaire mensuel brut différent, en moyenne, de plus 200 euros par mois pour un ADJENES, de plus de 300 euros par mois pour un SAENES et de plus de 400 euros par mois pour un Attaché.

Pour Force ouvrière, les revendications salariales sont claires : le point d'indice doit être revalorisé pour garantir un rattrapage à tous les personnels, titulaires et contractuels.

De plus, comment pourrions-nous soutenir un plan de revalorisation qui, de fait, exclut les personnels administratifs qui exercent leurs missions dans les établissements de l'Enseignement supérieur ou au service de la Jeunesse et des Sports, mais aussi l'ensemble des collègues de la filière ITRF exerçant dans l'enseignement scolaire (EPL, services déconcentrés) ?

Ce plan est par ailleurs déconnecté de la réalité du terrain : le nombre de postes vacants occupés par des personnels contractuels explose, sans que le projet que vous nous présentez n'aborde la question de leur titularisation.

Monsieur le ministre, les contreparties que vous prévoyez d'imposer aux personnels portent de nouvelles atteintes graves aux garanties collectives et individuelles que sont les statuts des agents. En effet, « l'évolution des missions et des métiers » déclinée dans ce plan de revalorisation de la filière administrative confirme une volonté d'accroître la territorialisation de notre administration et d'individualiser les carrières de ses personnels, à travers, notamment, l'extension de la « GRH de proximité » et de la « création, sous l'autorité des recteurs de région académique, de services régionaux et de services interacadémiques ».

Profondément attachée aux cadres nationaux garants de Services publics pour tous, agents et usagers, Force ouvrière n'apportera pas sa caution à ces projets de territorialisation de l'Ecole républicaine et de mise en concurrence des personnels entre eux.

En outre, ce plan vise à complexifier et à dévoyer les missions des personnels administratifs de l'Education nationale, allant jusqu'à consacrer l'intégration d'une dimension régalienn. Dès son introduction, le relevé de décisions que vous nous adressez, évoque votre ambition de « développer les compétences des agents de la filière administrative (...) mais aussi de développer des compétences nouvelles ».

Cette présentation revient à qualifier la qualité du travail des agents de médiocre, de dépassée et ainsi à dévaloriser l'image de leurs missions. Ce n'est pas acceptable. Il n'y a aucun amateurisme dans le travail conduit par les gestionnaires d'examens et concours, par les gestionnaires RH, par les adjoints-gestionnaires.

Les personnels administratifs de toutes les structures exercent leurs missions dans des conditions très dégradées par les suppressions massives de postes et par des salves de réformes. Faire toujours plus avec toujours moins conduit inévitablement à un épuisement des collègues. En réponse, vous promettez d'augmenter les missions.

Ce que Force ouvrière défend, c'est la création des postes statutaires nécessaires pour assurer les missions du Service public de l'Education nationale au service des élèves. Ce que Force ouvrière défend, c'est aussi une revalorisation des carrières qui ne laissera personne sur le carreau, loin des dérives arbitraires et clientélistes permises par le profilage et la fin du paritarisme. Pour Force ouvrière, l'attractivité des métiers passera par des revalorisations indiciaires significatives et par des perspectives d'évolution de carrière renforcées.

En conclusion, pour Force ouvrière il est hors de question de se satisfaire d'un plan qui ne concerne pas tous les personnels et qui est loin du compte en matière de rattrapage salarial et de requalifications. Nous nous opposons également au caractère pluriannuel de ce plan et rappelons qu'en 2017, le premier gouvernement installé par le président Macron a annulé les revalorisations très faibles prévues dans PPCR pour les réduire à néant.

Nous demandons l'ouverture de négociations sur les grilles indiciaires de tous les agents et l'augmentation de tous les taux de promotion.

Nous contestons enfin la mention de réunions régulières des « parties signataires » de ce plan. La FNEC FP-FO n'accepterait pas de déni de démocratie, nos représentants doivent pouvoir participer à toutes les discussions avec vos représentants sur ces questions.

Veillez recevoir, Monsieur le ministre, l'expression de notre entière considération.

Clément POULLET

Secrétaire général de la FNEC FP-FO

